



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

Question écrite n° 119841

## Texte de la question

M. Léonce Deprez soulignant l'intérêt et l'importance de la création de l'agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (19 octobre 2006) demande à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité les perspectives concrètes de l'action de cette agence dont le Premier ministre avait alors précisé les quatre objectifs : soutenir les actions en faveur des quartiers sensibles et pour l'intégration des immigrés, lutter contre les discriminations, combattre l'illettrisme et mettre en oeuvre le service civil volontaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 119841

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** cohésion sociale et parité

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mars 2007, page 2293